

agriculture

Une formation unique pour développer les circuits courts

La Maison familiale rurale de Saint-Loup lance un diplôme de technicien agricole en maraîchage et arboriculture, pour approvisionner les circuits courts.

Depuis hier, une nouvelle formation, unique en Deux-Sèvres, est dispensée à la Maison familiale rurale (MFR) de Saint-Loup-sur-Thouet. Il s'agit d'un diplôme de technicien agricole de niveau 4, spécialisé dans le maraîchage et l'arboriculture, qu'il soit conventionnel ou biologique.

Pensé depuis trois ans, ce parcours pédagogique répond avant tout à une problématique du territoire autour des besoins d'approvisionnement sur les circuits courts. « Nous avons constaté, lors des appels d'offres de marchés publics, que le maraîchage et l'arboriculture n'étaient pas assez fédérés et qu'il y avait un manque de producteurs dans le département », explique Rémi Douat, directeur de l'établissement. « Nous devons nous tourner vers un

Cette formation sera adaptée à l'économie locale », ambitionne-t-il.

Aide à l'installation et tutorat d'une année

Entièrement financé par la Région, dans le cadre du plan « 500.000 formations », et soutenu par des partenaires locaux (collectivités locales, Irqua Poitou-Charentes, chambre d'agriculture, Agrobio 79...), ce cursus est « ouvert aux personnes en situation de reconversion professionnelle et avec un projet réfléchi ». Cette formation abordera l'analyse et la conduite de systèmes économi-ques, ainsi que l'apprentissage des techniques pour la production. D'une durée de dix mois, elle se découpera en 21 semaines de cours et quatorze semaines de stage dans une exploitation agricole.



Rémi Douat, directeur de la MFR de Saint-Loup, et Katia Prieur, responsable de la formation.

ciert d'aide à l'installation et seront suivis, pendant une année, par un tuteur. « Du jour au lendemain, ils se retrouvent chefs

en rapport aux besoins du territoire. « Répondre aux appels d'offres, notamment dans la restauration collective, leur constituera une garantie dans leur revenu, affirme-t-il. Ils peuvent aussi travailler avec les restaurateurs et commerçants des environs. Mais assurer des partenariats avec d'autres maraîchers pour mutualiser. » Sans oublier la vent directe, sur les marchés ou encore les associations pour l'entretien d'une agriculture paysanne (Amap), à la mode chez les consommateurs.

Douat. Ce suivi nous semble donc important. » Par cette formation, le directeur de la MFR espère bien sensibiliser les fu-

Édouard Danie
nr.pardenay@nrco.fr

Il reste des places pour s'inscrire à la formation, avant le 31 décembre. Renseignements auprès de Katia Prieur, tél. 05 49 64 60 46.